

QUE les personnes suivantes soient nommées membres du Conseil de la famille et de l'enfance, pour un mandat de deux ans à compter des présentes:

— madame Suzelle Mongrain, coordonnatrice de la Maison de la famille de Trois-Rivières;

— madame Renée Condé Icart, coordonnatrice, consultante-fondatrice du Centre haïtien d'action familiale;

— madame Fernande Leblanc Sénéchal, présidente à la Commission scolaire Taillon;

— madame Danielle Fournier, professeure à l'Université de Montréal;

— monsieur Régis Labeaume, président de la Société d'investissement Orléans inc.;

QUE les personnes suivantes soient nommées membres du Conseil de la famille et de l'enfance, pour un mandat de un an à compter des présentes:

— madame Claudette Carbonneau, première vice-présidente à la Confédération des syndicats nationaux;

— madame Catherine Escojido, responsable de la recherche et des communications à la Centrale des syndicats démocratiques;

— monsieur Henri Massé, secrétaire général de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec;

— monsieur Pierre Ménard, maire du Canton de Lochaber et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL CARPENTIER

29027

Gouvernement du Québec

### **Décret 1572-97, 3 décembre 1997**

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation du Québec à la Conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances qui se tiendra à Ottawa les 8 et 9 décembre 1997

ATTENDU QUE les ministres des Finances des provinces se réuniront à Ottawa les 8 et 9 décembre 1997;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a intérêt à participer à cette rencontre;

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, sur la proposition conjointe du ministre d'État de l'Économie et des Finances et du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes:

QUE le ministre d'État de l'Économie et des Finances dirige la délégation du Québec à la rencontre précitée;

QUE la délégation québécoise se compose, en outre, des personnes suivantes:

Du ministère des Finances:

— M. Bernard Landry, vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances

— M. Gilles Godbout, sous-ministre des Finances

— M. Jean St-Gelais, sous-ministre adjoint aux politiques fiscales et revenus budgétaires

— M. Bernard Turgeon, sous-ministre adjoint aux institutions financières et aux politiques budgétaires

— M. Raymond Bréard, directeur de cabinet

— Mme Andrée Corriveau, conseillère, Communications

Du Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes:

— M. Simon Carmichael, conseiller

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer la position du Québec conformément à la décision du Conseil des ministres.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL CARPENTIER

29028